

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

DOSSIER I : MARCHES, DÉSÉQUILIBRES ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES CONJONCTURELLES

1- Type de marché selon l'objet :

- Document 1 : Marché de biens et services.
- Document 2 : Marché financier ou des capitaux ou la bourse des valeurs.
- Document 3 : Marché monétaire ou marché interbancaire ou marché des capitaux.

2-

a- Caractéristiques du marché de la peinture :

L'offre :

- La production nationale couvre 98% des besoins du marché. Elle a atteint 200 000 tonnes en 2009 ;
- La production nationale est complétée par des importations de la France, Espagne et des USA ;
- Concentration de l'offre dans les mains de quelques opérateurs, etc...

La demande :

- Demande saisonnière ;
- La consommation annuelle moyenne de peinture par habitant est faible au Maroc (4 Kg) par rapport à d'autres pays (7 Kg en Tunisie) ;
- La demande est le fait des ménages, entreprises et des administrations (le fait d'une multitude de demandeurs), etc...

b- Le régime du marché de la peinture : c'est un oligopole en raison de la domination du marché par trois grands producteurs, face à une multitude de demandeurs.

3-

a- Les deux principaux indicateurs de performance de la BVC ont enregistré une baisse (-3.52 % pour le MASI et - 3.46 % pour le MADEX) pour le mois de novembre.

b- Explication de la performance de la BVC :

- Crise en Europe : la récession que connaît l'Europe actuellement a un impact négatif sur le taux de croissance de notre économie, ce qui doit affecter ainsi les revenus des sociétés cotées à la BVC (en raison de la baisse des exportations, des IDE, ralentissement des recettes touristiques) ;
- L'assèchement des liquidités s'est répercuté sur le marché boursier et ce par la baisse du volume échangé.

4-

Périodes	Entre 2001 et 2007	A partir de 2007
Situation du marché monétaire marocain	Surliquidité	Sous-liquidité
Actions de BAM	Augmentation du taux la réserve obligatoire, facilité de dépôts, reprise de liquidité à 7 jours	Avances à 7 jours, le maintien taux directeur à 3,25% et baisse de la réserve obligatoire.
Objectif final	Stabilité des prix (lutter contre l'inflation).	Relancer les crédits et soutenir la croissance économique.

5-

a- Comparaison de l'IPC par rapport à l'ICV :

- Changement de l'année de base : l'année de référence est désormais 2006 au lieu de 1989 ;
- Extension de la couverture géographique : 17 villes au lieu de 11 villes ;
- Élargissement de la population de référence : l'IPC prend désormais en considération la population de 17 villes au lieu de 11 auparavant.

b- Lecture des données soulignées :

- **115,2** : Au Maroc, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 15,2 % en 2011 par rapport à l'année de base 2006.
- **1,1** : Au Maroc, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,1 % en 2011 par rapport à 2010.

c- Calcul de l'IPC pour 2011 :

Taux de variation = $((IPC_{2011} - IPC_{2010}) / IPC_{2010}) * 100$

$1,1 = ((IPC_{2011} - 107,9) / 107,9) * 100$

$0,011 = ((IPC_{2011} - 107,9) / 107,9)$ et $107,9 * 0,011 = IPC(2011) - 107,9$

et **IPC (2011) = 109,08** ou 109,09

6-

a- Lecture de la donnée encadrée : - 4,7 % : Le déficit budgétaire représente 4,7% des richesses créées en 2011 (ou du PIB) au Maroc.

b- Deux composantes des dépenses ordinaires en 2011 :

- Les salaires (88,6 milliards de dh)
- Les dépenses de compensation (48,8 Milliards de dh).

c- La politique budgétaire adoptée en 2011 est celle de relance.**d- Deux limites à cette politique :**

- la contrainte extérieure : Les dépenses publiques peuvent profiter aux importations au détriment de la production nationale, produits nationaux de faible qualité et importations incompressibles, ce qui va renforcer le déficit de la balance commerciale ;
- l'effet d'éviction par le recours à l'endettement public intérieur qui prive le secteur privé des ressources nécessaires au financement de l'investissement. Ou effet boule de neige.

e- Explication du déficit budgétaire de 2011 :

- hausse des charges de compensation ;
- hausse des dépenses d'investissement et des salaires publics
- hausses non compensées par celle des recettes.

7-

a-

$$a = (\sum x_i y_i - N \bar{x} \bar{y}) / (\sum x_i^2 - N \bar{x}^2) = (-74,8 - (7 * 4 * -2,28)) / (140 - (7 * 16))$$

$$a = -10,96 / 28 = -0,39$$

$$b = \bar{y} - a \bar{x} = -2,28 - (-0,39 * 4)$$

$$b = -0,72$$

L'équation : $y = -0,39x - 0,72$

b- Calcul du solde budgétaire prévisionnel en % du PIB pour 2014 :

$$y = (-0,39 * 10) - 0,72$$

$$y = -4,62\%$$

Lecture : le déficit budgétaire représenterait 4,62% du PIB en 2014.

8- Les contraintes sont plutôt sociales : lourde charge de la caisse de compensation (49 milliards décaissés en 2011) et la charge du personnel (une masse salariale trop lourde pour le budget de l'Etat).

9- Synthèse**Introduction**

Les pouvoirs publics au Maroc usent des instruments et actions de politiques monétaire et budgétaire. En plus de la stabilité des prix, on vise à relancer ou du moins à maintenir la croissance.

Mais ces politiques sont de plus en plus limitées : un marché monétaire de plus en plus sous-liquide et un déficit budgétaire qui risque de grandir.

Définition des termes : Nous entendons par politiques conjoncturelles, les politiques les plus usuelles, politique monétaire et politique budgétaire ; et par croissance, celle du PIB ou des activités économiques.

Développement**1 - Les actions de politiques économiques conjoncturelles au Maroc :***** En matière monétaire :**

- avances à 7 jours, régulièrement ;
- maintien du taux directeur à 3,25% (l'élève, sur la base de ses connaissances personnelles, peut avancer le taux directeur actuel de 3%) ;
- réserve monétaire ramenée à 6%.

*** En matière budgétaire :***** en matière de dépenses publiques :**

- hausse des dépenses publiques en général ;
- plus particulièrement :

- hausse de la masse salariale,
- hausse des dépenses d'investissement,
- hausse des dépenses de compensation ;

* hausse modérée des recettes publiques, en particulier fiscales.

2 – Comment ces actions favorisent-elles la croissance ?

*** les actions en matière monétaire :**

- les avances à 7 jours permettent de soulager les trésoreries bancaires et donc de répondre aux demandes de crédit des agents économiques ;
- le maintien du taux directeur à 3,25% (voire actuellement 3%), (bien que ce taux est jugé encore relativement élevé) permet le refinancement des banques à un taux modéré, ce qui encourage le crédit et partant l'activité économique ;
- la baisse du taux de la réserve monétaire à 6% permet de libérer une partie des ressources des banques et donc allant favoriser le crédit et partant la croissance ;

*** En matière budgétaire :**

- la hausse des dépenses d'investissement favorise la croissance via la demande publique et la génération des revenus (qui va stimuler la demande) ;
- la hausse des salaires va stimuler la demande et partant la production.
- la hausse des dépenses de compensation, bien que réduisant l'effort d'investissement public, va stimuler la demande des produits subventionnés et aussi alléger les coûts des entreprises, et donc stimulera la production en général.

* Etc.

3- Limites des politiques économiques conjoncturelles au Maroc

- la poursuite de la hausse de la sous-liquidité du marché monétaire peut compromettre l'action de BAM visant le maintien des taux interbancaires dans des limites acceptables et surtout la poursuite de l'objectif de stabilité des prix (BAM va injecter encore des liquidités et peut être amenée à baisser le taux directeur et celui de la réserve monétaire, voire d'autres actions) ;
- la contrainte sociale peut entraîner une hausse plus grande du déficit budgétaire (salaires, compensation, recrutement, etc.) et compromettre les dépenses d'investissement ;
- la hausse du déficit va entraîner la hausse de l'endettement public ;
- les dépenses publiques peuvent profiter, dans le cas du Maroc, aux importations ;
- Etc.

Conclusion :

Les politiques économiques conjoncturelles sont plus de nature à réparer les effets négatifs de la conjoncture, alors que le Maroc a besoin d'actions structurelles en profondeur, en vue de bouleverser les structures productives et sociales, capable de favoriser le développement.

DOSSIER 2 : PROMOTION DES EXPORTATIONS ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

10-

a- les termes de l'échange réels pour 2010 :

$$\text{TER 2010} = (146\,470 / 23\,219) / (297\,090 / 40\,570) \times 100 = 86,14\%$$

b- Les TER sont inférieurs à 100, ce qui signifie qu'on vend à l'étranger moins cher qu'on ne lui achète, l'échange est inégal en défaveur du Maroc.

c- Calcul du taux de couverture de 2010 :

$$\begin{aligned} \text{Taux de couverture} &= (\text{Valeur des exportations} / \text{Valeur des importations}) \times 100 \\ &= (146\,470 / 297\,090) \times 100 = 49,3\% \end{aligned}$$

Lecture : les exportations marocaines ne couvrent que 49,3% des importations en 2010.

d- Deux causes de la faiblesse du taux de couverture marocain :

- Une cause conjoncturelle : la crise économique en Europe qui doit se traduire par une baisse de la demande adressée (exportations) au Maroc et affecter ainsi le taux de couverture ;
- Une cause structurelle : manque de diversification des produits exportés ou des marchés ou produits à faible valeur ajoutée et à faible qualité.

e- Un effet juste suffit :

- L'ouverture entraîne la concurrence des produits étrangers, ce qui poussera les entreprises marocaines à améliorer leur compétitivité (prix et qualité) ;
- elle peut constituer une menace pour les entreprises marocaines non compétitives.
- Etc...

11-

a- l'ouverture du pays a beaucoup plus profité aux importations.

b- Les actions proposées sont : (1,5 pt par réponse juste) (NB : trois réponses suffisent)

- accélération du rythme d'industrialisation et de la poursuite du Plan Emergence ;
- révision du taux de change vers plus de flexibilité ;
- encouragement des entreprises à l'export ;
- développement de l'offre exportable, en mettant l'accent sur des produits à forte valeur ajoutée.

12-

a- La stratégie industrielle évoquée est une stratégie de promotion des exportations.

b- limite : l'ouverture accentue la dépendance vis-à-vis du marché mondial.

13-

a- Le Maroc accuse une faible performance en matière d'éducation et dans une moindre mesure en matière de revenu, qui handicape son IDH. (Une composante suffit).

b- L'IDH du Maroc a évolué positivement, mais le rang du Maroc a reculé du fait que des pays ont réalisé des performances meilleures que celles du Maroc et de ce fait ont déclassé le Maroc.